

CENT-TRENTE-DEUXIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 13 mars 1979 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de 131e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1979 :
 - Rapport succinct sur la concertation,
 - Adoption du rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Poursuite de l'échange de vues sur les travaux en cours et futurs du groupe d'experts sur l'Harmonisation des instruments de la politique monétaire¹⁾ et sur les statistiques monétaires à fournir au Comité des Gouverneurs et au Comité monétaire²⁾.
- IV. Analyse de la 117e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- V. Présidence du Comité.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
 - Echange de vues sur la fixation de la future quote-part de la Grèce dans le système de soutien monétaire à court terme³⁾.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

1) L'échange de vues du Comité pourrait s'appuyer notamment sur le débat qui a eu lieu lors de la séance de février et sur une lettre de M. Bastiaanse aux membres du Comité exposant les grandes lignes des dernières discussions des experts du "groupe harmonisation".

2) Le secrétariat transmettra dans les jours prochains une note d'information sur cette question des statistiques monétaires.

3) Les services de la Commission transmettront, dans les jours prochains, une note de réflexion sur cette question qui se pose dans le cadre des négociations d'adhésion de la Grèce à la Communauté.